



Compte Rendu - CDEN

13 mars 2023

Notre déclaration liminaire : à lire ICI

Présentation des priorités ministérielles

- Limiter les effectifs à 24 en C2
- Attention aux territoires fragiles : éducation prioritaire, politique de la ville, ruralité
- Dédoublage des classes en éducation prioritaire
- Maintenir les emplois au titre de l'école inclusive
- Accompagner les territoires engagés sur une dynamique de restructuration.
- Soutenir la formation des personnels.

L'IA-DASEN insiste sur la formation des enseignants

- Poursuivre l'effort en faveur de la formation continue :
 - Maintien de brigade de remplacement : permettre aux professeurs des écoles de consolider leurs compétences.
 - Création de poste de conseillers pédagogiques départementaux « climat scolaire »
- Augmenter le nombre de conseillers pédagogiques en circonscription pour accompagner la mise en œuvre des priorités pédagogiques et les usages en numérique.
- Soutien à la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés.

L'IA-DASEN fait un point sur les effectifs dans le 1^{er} degré

Entre 2015 et 2022 : -15 ETP pour 3787 élèves en moins ! Ainsi le taux d'encadrement est passé de : 23,6 élèves par classe en 2018 à 21,7 en 2023. Les moyens conservés sur le département ont permis de répondre aux priorités : dédoublement des classes en REP, limiter les effectifs à 24 en Cycle 2, soutien à la ruralité... Les perspectives démographiques à venir vérifient la tendance actuelle.

Carte scolaire 2023 en Deux-Sèvres

Déclinaison des priorités ministérielles dans le département

- Dédoublage en éducation prioritaire et plafonnement à 24 en C2
- Accompagner l'école inclusive
- Soutien au territoire les plus fragiles : ruralité, éducation prioritaire, QPV – ce seront les écoles qui profiteront des reliquats de postes en juin et septembre.

Prise en compte des spécificités de chaque école

- Présence des dispositifs ULIS
- Caractéristiques sociales et territoriales
- Organisation pédagogique
- Taux d'encadrement

C'est la fin du « Pas de fermeture en septembre ». Si les effectifs attendus en mars, ne sont pas là en septembre, alors des fermetures pourraient être prononcées ! Les IA précédents ne fermaient pas en septembre.

Les mesures sont les suivantes

| Ouvertures envisagées | Fermetures envisagées |
|---|---|
| Maternelles | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Niort Les Brizeaux | <ul style="list-style-type: none"> • Bressuire René Héry (Abandon – cause allophone) • Bressuire Louis Gazeau • Brioux Sur Boutonne • Villiers en Plaine • Azay-le-Brulé • La Crèche • Niort Jean Jaurès |
| Élémentaires | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Niort Coubertin • Bressuire La Marelle | <ul style="list-style-type: none"> • Cerizay Pérochon • Mauléon Paul Martin • Chizé • Lezay • Niort Edmond Proust • Niort Paul Bert • Niort Pasteur • Saint-Maixent Edmond Proust |
| Primaires | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Niort Pérochon • Parthenay La Mara • Parthenay Gutenberg | <ul style="list-style-type: none"> • Fressines • Thénezay • Argentonny • Bessines • Niort Georges Sand • Nueil les Aubiers Sud |
| RPI C & D | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Champdeniers- Pamplie (à confirmer par la DSDEN qui n'a pas su être clair sur cette situation) • Restructuration du RPID Cours-Surin Xaintray : 2 ouvertures à Surin (dont une conditionnelle) | <ul style="list-style-type: none"> • Secondigné-Sur-Belle / Les Fosses (Abandon car respect plafonnement à 24 aléatoire) • Secondigny-Le Retail • Bougon-Pamproux-Salles • La Mothe Saint Heray – Exoudun • Glenay – Boussais (Abandon car ZRR) • Plaine et Vallées – Saint Jouin de Marnes • Restructuration du RPID Cours-Surin Xaintray : 2 fermetures à Cours – 1 fermeture à Xaintray |
| RPI globalisés | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Val en Vignes |

Autres mesures proposées (inchangées depuis le CSA)

Fermetures de tous les postes de PDMQDC : - 6,5 ETP

- Bressuire Du Guesclin.
- Bressuire La Marelle.
- Brioux Sur Boutonne
- ½ poste sur Mention-Verdier Élémentaire
- Niort Coubertin
- ½ poste sur Wilson Saint-Maixent l'École
- ½ poste sur Saint-Maixent Pérochon
- ½ Paul Bert Thouars et ½ Mauzé-Thouarsais

Créations de postes : + 4 ETP

- Maintien de l'ensemble des **Brigades**
- Maintien des conseillers pédagogiques pour qu'ils soient sur le Terrain.
- **Les postes d'ERUN**, à l'exception du CPD sont redéployés sur les circonscriptions. Toutes les Circonscriptions auront 3 CPC : 1 poste de CPC sera ouvert pour arriver à cette finalité.
- **1 CPD Climat Scolaire** pour relancer le dispositif Brigade soutien.
- **1 CPD Maternelle.**
- **1 poste UPE2A** sur le secteur de Niort-Melle

Les suppressions de décharges exceptionnelles : 2,8 ETP

| | |
|--|---|
| Bressuire : René HÉRY : - 0,25 La Marelle : - 0,17 Paul MARTIN : - 0,08 Cirières : - 0,25 Moncoutant maternelle : - 0,25 | Saint-Maixent – Niort : Chauray Maternelle : - 0,17 Jean Jaurès Maternelle : - 0,25 |
| Melle : Lezay : - 0,08 | Parthenay : Saint-Pompain : - 0,25 Thénezay : - 0,25 |
| Niort : Georges SAND : - 0,22 Les Brizeaux : - 0,5 Jules FERRY Élémentaire : - 0,5 | Thouars : Argentonnay : - 0,08 Anatole FRANCE : - 0,25 Thouars Jean JAURÈS: - 0,5 Plaine et Vallées : - 0,25 |

Augmentation de décharges de Direction après ouverture de classe ou fusion

- Surin : + 0,25
- Mazières : + 0,08 pour la fusion
- Saint-Varent : + 0,1

On nous annonce la fusion des écoles de Moutiers sous Chantemerle et de La Chapelle Saint-Etienne, alors qu'elles sont en RPID ! L'UNSA est intervenu pour préciser que la fusion n'avait aucun sens dans ce cas concret et que le rapprochement des deux classes en un seul site ferait alors un RPIC. Nous invitons l'IA-DASEN et ses services à se rapprocher de M. Le Maire de Moncoutant sur Sèvre car ces deux communes sont maintenant associées à la commune nouvelle. L'administration semblait perdue ! C'est rassurant...

Nous avons voté contre la carte scolaire telle que présentée malgré les trois propositions d'abandon de fermeture sur les 2 RPI de Boussais et de Secondigné et de René HERRY. Nous pouvons constater que Madame l'Inspectrice d'Académie fait des efforts de cohérence entre son discours des priorités ministérielles et l'application de ces règles. Cependant, nous sommes désolés de constater que la direction d'école est la grande perdante de cette carte scolaire. C'est l'expression d'une incompréhension pour l'UNSA et la négation du travail que les directrices et directeurs effectuent au quotidien. Nous demandons que certaines directions soient regardées avec une autre attention que l'application stricte des temps de décharges de direction. Mme La Directrice Académique déconsidérerait-elle le travail effectué par les directrices-directeurs ? Pensent-elles que le 1^{er} degré ne mérite pas davantage d'attention concernant l'ensemble du travail administratif qui incombe aux écoles ? Nous nous interrogeons...

Aussi, la fermeture de certaines classes dans des écoles sous tension nous semble une régression pour nos collègues et pour les élèves de ces écoles. Nous pensons aux écoles en REP et aux écoles concurrencées par l'enseignement privé.

Nous ne pouvons donc que nous opposer à nouveau à cette proposition de carte scolaire qui ne répond pas à nos mandats et n'est pas une réponse adaptée aux spécificités du territoire départemental.